



**Procès Verbal
du Conseil Municipal
du
20 décembre 2013**

Conseil municipal de Ligneyrac réuni à 18 heures sous la présidence de Bertrand Rivière, Maire

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents sauf :

- Annette Chaumont, excusée
- Philippe Charpentier, excusé
- Lydia Chancogne-Traléglise, excusée

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27/09/2013 à l'unanimité des présents et signature du dossier de séance + feuillet pour registre délibérations correspondants

1) Rapport sur Décisions du Maire

Information sur les décisions du Maire :

- du 30/09 : avenant n°5 au Lot 1 Entreprise ASFAUX-TRUEL 6 Marché Salle Polyvalente
- du 07/11 : avenant n°1 au Lot 2 Entreprise L'ATELIER d'ORNEMENT 6 Marché Travaux de l'Oratoire

2) Plan d'Aménagement du Bourg

- Dossier présenté en Commission départementale des sites et paysages à Tulle le 13/12/2013 : avis favorable

Lancement de la consultation des entreprises le 13/12/2013 et remise des offres pour le 09/01/2014.

Les travaux débuteraient au 15/02/2014.

- Aménagement de l'espace Place Janvier pour les ordures ménagères et le tri sélectif en début d'année 2014 par le SIRTOM (implantation à gauche en montant et parking à droite : décision DREAL + ABF)

Accord à l'unanimité pour :

- Candidature subvention auprès de la DREAL Limousin (Site Classé),
- Demande de subvention DREAL Limousin pour 30 000 €,
- Demande de subvention DETR (État) pour 40 000 € / 2^e tranche 2014

- Les travaux entraîneront l'arrêt de l'éclairage public pendant trois ou quatre mois et l'interdiction de circuler sur la place de la mairie durant un ou deux mois.

3) Modification statuts Communauté de Communes des Villages du Midi Corrézien : transfert de compétences (office de tourisme, PLU)

- PLU Intercommunal : décision de la CC VMC le 20/12/2013 de créer un PLUI (obligatoire dans les 3 ans) avec pour objectifs de maintenir l'emploi, l'agriculture et la vie avec la participation de chaque commune. Le PLU de Ligneyrac serait transféré mais pas modifié puisque très récent

Accord à l'unanimité pour :

- Transférer la compétence PLU à l'intercommunalité,
- Demander une compensation pour les dépenses liées à la réalisation du PLU (dont AVAP)

- Création et fonctionnement de 3 circuits de randonnée (Grande Randonnée et Grand Site) avec aménagements, panneaux explicatifs

Accord à l'unanimité pour :

- Transférer la compétence pour les 3 chemins de randonnée à l'intercommunalité,

4) Décision Modificative n°2 : mise à jour de l'Actif

- Approbation à l'unanimité Décision Modificative n°2 : mise à jour de l'Actif demandée par le Receveur Municipal pour 28 705,18 € (opération purement comptable de dépense au compte 231 et recette au 203)

5) Contrat d'assurance statutaire CNP

- Accord à l'unanimité pour renouveler le contrat d'assurance avec la CNP pour couvrir les risques statutaires de la commune en 2014

6) Frais de scolarité

- Accord à l'unanimité pour le versement à la Mairie de Meyssac des frais de scolarité en école maternelle pour l'année scolaire 2012/2013, s'élevant à 3 830,00 p (5 enfants)

7) Point sur les travaux en cours

- Salle Patrick CHEYROUX :
 - ultimes finitions en électricité
 - aménagements extérieurs à terminer, dont le mur délimitant l'entrée dans le village à arranger en suivant la pente du terrain
 - rajout de rideaux ou stores dans la salle (soleil bas en hiver)
 - achat de petit matériel : sèche-mains WC dames, aspirateur (environ 1 700p HT en tout)
 - ménage : prévoir éventuellement prestation à la demande
 - recours au Tribunal Administratif : toujours en cours à ce jour
 - inauguration prévue le 01/02/2014 à 11h
- Aménagement du bourg :

L'information concernant le coulage du béton et l'interdiction de circulation corrélatrice sera donnée aux riverains et utilisateurs le moment venu

- Objets de l'église : en cours de restauration ó retour en mars

8) Point sur les commissions

- Bulletin Municipal : en cours de réalisation ó devrait être distribué en tout début d'année
- Chemins : accord avec H. Lamothe en cours ó si besoin : achat de terrain à Francis Vergne à 0,20 p/m² :
- Accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à effectuer cette dépense et signer les pièces afférentes
 - Aînés : les cadeaux (chocolats cette année) ont été distribués à chacun ou envoyés le cas échéant. Remerciements à Annette Chaumont et Albert Richard pour l'organisation du repas le 8 décembre : très apprécié par tous ; beaucoup d'aînés étaient présents cette année

9) Nouvelles modalités d'organisation des élections municipales 2014

- Le Bureau de vote est déplacé à la Salle Patrick Cheyroux
- Déclaration de candidature obligatoire à la Sous-Préfecture (impossible d'être élu si pas candidat)
- Carte ou justificatif d'identité obligatoire pour pouvoir voter

10) Utilisation de la Salle Patrick Cheyroux

Accord à l'unanimité pour :

- Utilisation gratuite pour les habitants ou enfants (taxe d'habitation) et pour les 5 associations agréées par le Conseil Municipal : Vivre à Ligneyrac, Ligneyrac Loisirs et Découverte, ACPG-CATM (Anciens combattants), Les Bambous de Ligneyrac et la Société de Chasse de Ligneyrac
- Utilisation pour les institutions de la commune ou liées à elle : tarif de 100 p/h.

11) Questions diverses :

- lecture du courrier reçu de Mme Meynard-Villeger
- lecture du courrier reçu de Mme Marcel
- Remise de Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à : Patrick Cheyroux (à titre posthume), Adrien Lamothe et Francis Vergne, prévue le 01/02/2014 lors de l'inauguration
- Cérémonie et repas Société de Chasse le 01/03/2014 à la Salle Patrick Cheyroux pour remise de médailles à : Germain Clergeau, Roger Meynard et Georges Boyer

Séance levée à 20 h 25.